porte sur sa tête les choses sacrées dans des CORBEILLES, *on croirait qu'elle est elle-même la divinité qui habite dans les temples.* (Fén.)

De tes saules nombreux que les souples rameaux
Ne suffisent qu'à peine à tresser les *corbeilles*
Qui rompent sous le poids des vendanges vermeilles.
MILLEVOYE.

— Par ext. Quantité d'objets qui remplissent un panier de ce genre; panier lui-même plein de ces objets : *Une* CORBEILLE *de fleurs, de fruits, de coquillages, de poissons. Une* CORBEILLE *de pain. Batiste fit pour les dessus des portes des* CORBEILLES *de fruits à rendre les pruniers et les abricotiers jaloux.* (Ch. de Boigne.)

— Poétiq. Réceptacle métaphorique qui est censé contenir des productions de la terre : *La* CORBEILLE *de la nature. La* CORBEILLE *de Flore, de Pomone. Qu'en secret chacune de nous choisisse dans la* CORBEILLE *du printemps la fleur qu'elle aime.* (Jauffret.) *Il fuit, le bateau qui nous emporte, et les deux rives fleuries de la Seine, sur lesquelles la nature a versé tous les trésors de sa* CORBEILLE, *fuient aussi, avec leurs villes, leurs monuments, leur histoire, leur industrie.* (O. Mac-Carthy.)

Flore sur leur tapis a versé sa *corbeille*.
DELILLE.

Bluet, coquelicot et mainte *fleur* pareille
Qu'on voit égayer nos guérets
Quand Flore, en passant chez Cérès,
A laissé pencher sa *corbeille*.
ARNAULT.

‖ Pays, canton, terrain couvert d'une belle végétation : *Ce beau pays, jadis soumis au sceptre de l'antique Nélée, présentait une* CORBEILLE *de verdure de plus de* 800 *stades de tour.* (Chateaub.)

— *Corbeille de mariage* ou simplement *corbeille*, Parures et bijoux que le futur époux envoie ordinairement à sa fiancée dans une corbeille richement ornée : *Les femmes aiment toutes à se mêler des* CORBEILLES DE NOCE... (Scribe.) *Votre cousin me prie, monsieur le comte, de vous guider dans l'emplette de la* CORBEILLE. (E. Augier.)

— Bours. A la Bourse de Paris et de plusieurs autres villes, Espace vide et circulaire ou ovale, qui existe au centre du parquet, et qui est entouré d'une balustrade autour de laquelle les agents de change se font leurs offres et demandes mutuelles, et inscrivent sur leur carnet les opérations qu'ils ont exécutées : *Autour de la* CORBEILLE *et du parquet afflue la masse des clients, dans le triple intérêt de suivre toutes les fluctuations des cours, de pouvoir transmettre leurs ordres directement et promptement aux agents qui opèrent pour eux, et d'assister de leurs yeux à l'exécution de ces ordres.* (F. Mornand.)

Ainsi chacun de nous exerce son office :
Monsieur a la *corbeille*, et moi j'ai la coulisse.
PONSARD.

— Archit. Partie centrale du chapiteau, autour de laquelle se groupent les ornements : *On dit qu'un chapiteau est historié lorsqu'il renferme dans sa* CORBEILLE, *ainsi qu'on le vit au* XI*e et au* XII*e siècle, des représentations d'hommes et d'animaux, des scènes historiques ou allégoriques.* (Peyré.) ‖ Ornement en forme de corbeille : *Des cariatides portant des* CORBEILLES.

— Chorégr. Nom d'une des figures les plus gracieuses et les plus compliquées du cotillon. Elle est ainsi appelée parce que les couples, ordinairement au nombre de trois, qui sont chargés de l'exécuter, joignent et entrelacent leurs mains de manière à former une espèce de corbeille.

— Art milit. Panier rempli de terre employé dans les fortifications volantes en guise de sac de terre.

— Pêch. Engin en osier, en forme de panier, garni de cuir de cheval en dedans et en dehors, dont les pêcheurs se servent en Angleterre.

— Hortic. Espace circonscrit dans lequel on cultive des fleurs, dont les couleurs mêlées forment comme un tapis ou une surface presque continue : *Une* CORBEILLE *de jacinthes, de reines-marguerites, de chrysanthèmes.* ‖ *Corbeille de terre*, Sorte de vase en treillage dans lequel on cultive des fleurs ou des plantes d'ornement.

— Entom. Partie externe de la jambe postérieure des abeilles ouvrières, qui est munie d'une cavité et bordée de poils pour retenir le pollen qu'elles recueillent sur les fleurs.

— Moll. Genre détaché des vénus. On dit aussi CORBIS.

— Bot. Organe arrondi et à bords relevés en forme de coupe, qui, dans certaines hépatiques, renferme des propagules ou bulbilles susceptibles de reproduire la plante. ‖ Syn. d'ORYGAME. ‖ *Corbeille d'or*, Nom vulgaire de l'alysse des rochers ou thlaspi jaune. ‖ *Corbeille d'argent*, Nom vulgaire du thlaspi blanc vivace, espèce très-commune, dont on fait souvent des corbeilles dans les jardins.

— **Encycl.** Hist. anc. Les Grecs, et particulièrement les Athéniens, faisaient tous les ans une procession en l'honneur de Cérès, au mois Boédromion, un des mois (le troisième) de l'année athénienne, ainsi nommé des fêtes *boédromies*, instituées, dit Plutarque, pour perpétuer la mémoire de la victoire que Thésée remporta sur les Amazones, et pendant lesquelles on courait en jetant de grands cris, de βοή (*boé*), cri, et de δρόμος (*dromos*), course. Dans la procession en l'honneur de Cérès, la marche était ouverte par un char sur lequel était une grande *corbeille* mystérieuse, et que les bœufs traînaient lentement. Venait ensuite une longue file de femmes voilées, portant dans leurs mains d'autres *corbeilles* plus petites, remplies de diverses offrandes qu'on tenait fort cachées, et qui étaient couvertes d'un voile de pourpre. La grande *corbeille* du char représentait celle où Proserpine avait mis les fleurs qu'elle venait de cueillir, lorsque Pluton l'enleva.

Corbeille (LA), comédie de Plaute, représentée à Rome l'an 197 av. J.-C., tire son nom d'un des incidents qui servent à dénouer l'intrigue en faisant reconnaître l'origine de Silénie, l'héroïne de la pièce. Cette jeune fille, abandonnée de ses parents, a été recueillie par une vieille courtisane, qui veut, pour s'indemniser de ses peines, la forcer à faire son infâme métier. Outre l'honnêteté de sa nature, Silénie possède le meilleur talisman contre le vice, l'amour. Elle brûle d'un chaste feu pour Alcésimarque, mais leur amour est contrarié par le père du jeune homme, qui refuse de laisser épouser à son fils la fille d'une femme perdue. Silénie, dans son désespoir, veut fuir, tandis que son amant propose de l'acheter à la vieille femme qu'il croit être sa mère. C'est à ce moment que survient l'esclave chargé par les parents de Silénie de chercher leur fille, et que, grâce à une corbeille remplie de jouets d'enfants qui a appartenu à Silénie, il la fait reconnaître pour une jeune fille de condition libre. Elle reçoit la récompense de sa vertu en épousant Alcésimarque et en retrouvant une famille qui l'adore.

Le temps a mutilé cette comédie; mais l'imagination, malheureusement impuissante à reproduire cette langue que, d'après Elius Stilon, les muses auraient parlée si elles avaient parlé latin, peut facilement combler les lacunes pour le sens. Les critiques ont de tout temps professé la plus vive admiration pour le rôle de Silénie. Cette jeune fille, qui conserve la plus noble pudeur, la plus exquise délicatesse de sentiments dans une maison de débauche et sous le dangereux empire d'une femme dépravée, est une figure pleine de charme et d'originalité, une gracieuse création plutôt grecque que romaine. Ses pensées à la fois pures et ardentes, et la chaleur et la noblesse de la passion d'Alcésimarque, forment un intéressant contraste avec l'impudence de la vieille courtisane.

Cette pièce nous révèle deux curieux détails des mœurs romaines; elle nous apprend que les courtisanes n'étaient pas complétement bannies de la société des dames romaines, qui (n'en déplaise à feu Dupin, ce travers ne date pas de nos jours), jalouses du luxe affiché par les Laïs, ne dédaignaient pas de les approcher pour copier plus commodément leurs modes et leurs costumes.

Elle confirme certaines particularités relatives aux acteurs, que Cicéron a flétries généreusement dans son plaidoyer pour Roscius. Ceux qui n'avaient pas eu le talent ou le bonheur de plaire aux spectateurs étaient impitoyablement étrillés au sortir de la scène. Malgré les avantages *frappants* de cette méthode pour obliger les acteurs à étudier consciencieusement les rôles, nous doutons beaucoup de l'efficacité de cette instruction à la baguette pour produire des Talma.

Le style de la *Corbeille* est pur, élégant et du meilleur latin. Le comique lui-même, contrairement aux habitudes de l'auteur, ne descend jamais jusqu'à la trivialité. On sent que Plaute a voulu donner le dernier coup de pinceau à cette délicate figure de jeune fille; c'est son enfant chéri, sa vierge immaculée, dont il a pris soin d'écarter toute souillure. Horace avait probablement, en sa qualité d'épicurien, oublié le chaste portrait de Silénie, lorsqu'il portait ce jugement, qui lui a fait à lui-même plus de tort qu'à celui qu'il traitait avec un mépris souverain : « Nos aïeux d'il y a longtemps ont admiré les vers et les plaisanteries de Plaute; excès d'indulgence, à mon sens, pour ne pas dire sottise, si toutefois le lecteur et moi nous savons distinguer un bon mot d'un mot grossier, et marquer du doigt et de l'oreille la juste cadence des sons. »

CORBEILLÉE s. f. (kor-bè-llé; *ll* mll. — rad. *corbeille*). Contenu d'une corbeille entièrement pleine : *Une* CORBEILLÉE *de fruits.*

CORBEILLIER s. m. (kor-bè-llié; *ll* mll. — rad. *corbeille*). Hist. ecclés. Officier du chapitre d'Angers qui distribuait le pain aux assistants lors des fêtages ou fêtes de saint Maurice.

CORBEJEAU s. m. (kor-be-jô). Ornith. Nom vulgaire du courlis. ‖ On dit aussi CORBIJEAU et CORBIGEAU.

CORBEL s. m. (kor-bèl). Ancienne forme du mot CORBEAU.

CORBELÉ, **ÉE** adj. (kor-be-lé — rad. *corbeille*). Sylvic. Syn. de couronné : *Arbre* CORBELÉ.

CORBELIN (François), musicien français, né à Bernay (Eure) en 1744. Il s'est distingué surtout comme professeur; il a écrit sur l'art musical les ouvrages suivants : *Méthode de guitare pour apprendre seul cet instrument; Méthode de harpe; Guide de l'enseignement musical, ou méthode élémentaire et mécanique de musique.* Ce dernier traité est une introduction à l'étude de la musique.

CORBENY, modeste bourg de France, situé sur la route de Laon à Reims, à 22 kilom. de la première de ces deux villes et à 28 kilom. de l'autre. Il est désigné dans les anciennes chartes sous le nom de *fiscum Corbiniacum* (fief de Corbeny), *villa Corbiniaca* (maison de campagne de Corbeny), et était dès le premier âge de la monarchie française un de ces nombreux et modestes palais où les princes mérovingiens venaient passer le temps qu'ils ne donnaient pas à la guerre. Une ancienne voie romaine, qui s'étend de Reims à Saint-Quentin, indique en outre que Corbeny existait dès les premiers temps du séjour de ces conquérants en Gaule. En 776, Corbeny était devenu maison royale officielle : c'est à Corbeny, dit-on (les chroniqueurs écrivent *Corbannac*), que Charlemagne fut reconnu seul roi à l'exclusion des enfants de Carloman, son frère, par les grands de France et d'Austrasie. Charles le Simple y résidait souvent, et il était à Corbeny quand il accueillit les religieux de Nanteuil, qui, chassés de leur monastère par la crainte que leur inspiraient les invasions normandes, étaient venus demander asile au roi franc (898). Les religieux apportaient avec eux les reliques de saint Marcoul, fondateur du monastère de Nanteuil, grâce à la protection de Chilpéric Ier, et apôtre de Jersey. Une autre particularité doit appeler encore l'attention sur ce saint : c'est lui qui assura à Chilpéric, de la part de Dieu, pour lui et les rois ses successeurs, le privilége singulier de guérir les écrouelles. Saint Marcoul était mort en 558. Les religieux de Nanteuil restèrent sept ans à Corbeny, et se disposaient à retourner à leur ancien monastère quand la destruction de ce monastère par les Normands les obligea à renoncer à leur projet. Alors (907) fut fondé le monastère de Corbeny. Par l'acte de fondation, daté du palais de Corbeny du 22 février et de la quatorzième année du règne de Charles le Simple, le roi déclare : « Que désirant imiter la piété de ses prédécesseurs et donner une preuve de sa dévotion envers saint Marcoul, dont le précieux corps a longtemps demeuré dans la chapelle de son château, il a résolu de bâtir dans son palais un monastère pour des religieux qui garderont ce saint corps et offriront à Dieu des prières pour la prospérité de l'Eglise, du roi et de l'Etat. » Charles le Simple dota richement le nouveau monastère, qui devait en peu de temps devenir l'un des plus puissants du royaume. Il n'en eut pas moins beaucoup à souffrir dans la suite des nombreuses guerres qui désolèrent la France. Pendant que Charles le Simple était renfermé dans la prison de Péronne, Herbert, comte de Vermandois, s'empara de Corbeny, place forte, ainsi que l'attestent encore les débris de ses remparts. En 936, Louis IV d'Outre-mer reprit Corbeny, épargna les habitants, accorda la liberté à ceux qui se trouvaient dans la forteresse, et la rendit à l'abbaye de Saint-Remy, dont l'abbaye de Corbeny était devenue une dépendance par donation antérieure. C'est alors que commença la célébrité du pèlerinage de Saint-Marcoul : de toutes parts on venait à Corbeny implorer l'intercession de l'ancien conseiller de Chilpéric, et dès lors on ne voit plus ce bourg désigné dans les actes publics que sous ce titre : *Corbeny dit Saint-Marcoul.* Enfin, un bref du pape Léon IX, venu à Reims présider un concile en 1059, acheva de mettre le sceau à la réputation de l'abbaye et de son pèlerinage. Environ quarante ans plus tard, Corbeny a de nouveau à souffrir toutes les horreurs de la guerre : en 1098, Thomas de Marle quitte son château de Montaigu et vient brûler Corbeny dont il massacre les habitants; les moines durent fuir en toute hâte, emportant leurs reliques, qu'ils promenèrent longtemps à travers la campagne au milieu d'un grand concours de peuple; enfin, en 1102, ils purent rentrer dans leur monastère. En 1119, le pape Calixte II vint à son tour à Corbeny rendre hommage aux reliques de saint Marcoul. Nous arrivons enfin à l'épisode le plus célèbre de l'histoire de cette localité : nous voulons parler du pèlerinage des rois de France.

Depuis Chilpéric (nous l'avons dit plus haut), nos rois possédaient le don de guérir les écrouelles. Ce don, nous l'avons vu, c'était saint Marcoul en personne qui l'avait transmis au monarque de la part de Dieu. En 1229, saint Louis, qui continuait la tradition de ses prédécesseurs, vint faire un pèlerinage au saint auquel remontait l'origine de cette tradition. Ce fut le premier roi que sa dévotion amena à Corbeny; mais tous les successeurs de saint Louis jusqu'à Louis XIV, excepté Henri IV, l'imitèrent, et le pèlerinage de Corbeny devint, à partir de Louis IX, officiellement royal : « Autant la France, dit un écrivain, a eu de monarques sacrés à Reims depuis saint Louis, autant saint Marcoul a vu de couronnes prosternées à ses pieds. » La cour des comptes conserve encore aujourd'hui dans ses archives le détail de tous les voyages royaux à Corbeny et des dépenses que ces voyages ont entraînées. Nous n'avons pas à traiter ici cette question des *écrouelles*, qui demande un article à part. Nous nous bornerons à réunir les épisodes qui rattachent directement cette question à la localité dont nous esquissons l'histoire. Telle était la force de l'usage du pèlerinage royal de Corbeny que Charles VII, trois jours après son sacre à Reims, et en dépit des Anglais qui battaient la campagne, vint à Corbeny comme avaient fait ses devanciers et y toucha les écrouelles. Jeanne Darc l'avait suivi : elle se tenait en habit de guerre, son étendard à la main, tout près de la personne du roi. Ce fut dans cette circonstance, rappelons-le en passant, que les députés de la ville de Laon apportèrent au monarque les clefs de leur cité. On lit dans une charte de Charles VIII : « Ce prince, au sortir de Reims, alla faire son pèlerinage à monsieur saint Marcoul, qui guérit des écrouelles comme le roi. » François Ier termine un arrêt de son conseil privé (26 août 1542) par ces paroles : « Au sortir de notre sacre à Reims et allant à l'église de monsieur saint Marcoul, où nous et nos prédécesseurs avons coutume aller faire nos oblations et révérer le précieux corps de saint Marcoul, pour le très-excellent et très-recommandable privilége de la guérison des écrouelles, qu'il a plu au Créateur miraculeusement importer à nous et à nos prédécesseurs par le toucher et le signe victorieux de la croix, par le mérite duquel survient la guérison. » Louis XIII accorda des lettres de protection et de sauvegarde au prieur et au couvent de Saint-Marcoul de Corbeny, « qui est le lieu, est-il dit, où après notre sacre et couronnement sommes allé en pèlerinage, ainsi que nos prédécesseurs rois ont accoutumé de faire, pour obtenir le don et grâce de Dieu de guérir les écrouelles. » Dom Bourgeois, ancien prieur de Corbeny, nous a fidèlement transmis le curieux cérémonial usité lors du pèlerinage royal : « Après, dit-il, que le roi a fait ses dévotions à Reims, il se met au chemin de Corbeny, où il rencontre, à l'endroit nommé l'Epinette, le maître des merciers, qui porte le cierge de la confrérie de Saint-Marcoul, par lequel il est conduit à un autel où repose sa châsse. C'est en ce lieu que le prieur, accompagné de ses religieux et ecclésiastiques, présente le baiser de la croix à Sa Majesté. Le roi, descendu de cheval, prend l'image de saint Marcoul, qu'il porte jusqu'à l'église, au lieu de son chef qu'il portait autrefois. A la suite de ce corps saint, il entre dans l'église et, passant sous la châsse avec toute l'assistance, se rend au grand autel, où le prieur lui donne l'eau bénite. Après s'être un peu recueilli à son oratoire, il se retire au palais jusqu'au lendemain, qu'il vient, revêtu de ses habits royaux, ouïr la messe de son grand aumônier ou celle du prieur; ses hérauts le conduisent à l'offrande, après laquelle se fait le sermon sur la célébrité du jour, et à la fin de la messe le roi communie sous les deux espèces, comme au jour de son sacre; ensuite, le roi s'étant rendu dans la nef de l'église ou en la cour du palais, il touche les malades des écrouelles avec les cérémonies prescrites. » La fin de cet intéressant morceau est au moins singulière : « Ce n'est pas assez à nos rois, écrit le prieur, de visiter Saint-Marcoul pour contenter leur piété : ils font une neuvaine auprès de ses reliques; que si leurs affaires ne leur permettent pas, ils en donnent la commission à un de leurs aumôniers, qui prend une attestation en bonne forme de s'en être acquitté. » Cette neuvaine par procuration n'est-elle pas singulière? Le pèlerinage des rois de France à Corbeny contribua puissamment, ainsi qu'on le comprendra facilement, à rendre prospère non-seulement le couvent, mais encore la petite ville. Toujours avant leur départ pour le pèlerinage, les rois confirmaient les exemptions accordées à Corbeny par leurs prédécesseurs, et souvent en ajoutaient de nouvelles. Saint Louis fut le premier qui ratifia officiellement les priviléges dont jouissait Corbeny dès le temps de Charlemagne : il créa la confrérie de Saint-Marcoul, dont les rois étaient protecteurs et titulaires. Philippe le Bel, Jean le Bon laissèrent à Corbeny, comme leur prédécesseur, des preuves multipliées de leur dévotion envers saint Marcoul; mais celui de tous les souverains qui se montra le plus généreux fut, nul ne le devinerait, Louis XI ! Parmi les fameuses images d'étain et de plomb dont le chapeau du terrible monarque était garni, celle de saint Marcoul était au premier rang. En 1478, il fit fondre l'ancienne châsse et en fit faire une nouvelle : elle fut pillée en 1793; son poids était de 200 marcs d'argent. Louis XI l'avait chargée d'or et de pierreries; mais là ne se bornèrent pas ses libéralités : par deux fois le monarque, ordinairement si parcimonieux, donna au monastère de Corbeny 2,400 écus d'or « pour la grande et singulière affection (est-il dit dans l'acte) que de tout temps avons eue et avons pour le glorieux corps de saint Marcoul. » Enfin, Louis XI rendit à Corbeny, très-dévasté par les guerres anglaises, tous les moyens de se reconstituer aussi florissant que naguère, en confirmant et étendant encore les exemptions de tailles et subsides quelconques déjà accordées par ses prédécesseurs. Henri II ajouta plus tard l'exemption de tous les logements militaires; Henri III continua les mêmes grâces, toujours en faveur de saint Marcoul, « et afin, dit-il dans l'édit, que plus commodément les habitants pussent subvenir aux pauvres pèlerins qui arrivent chaque jour. » Henri IV, tout en négligeant le pèlerinage de Corbeny, conserva tous ses anciens priviléges. Louis XIII fut le dernier roi qui y vint : « Au mois d'octobre, en 1610, dit un historien, trois jours après son sacre à Reims, il commença une neuvaine que termina son aumônier, laissa à l'église de précieux ornements, confirma les priviléges, prit les habitants sous sa protection spéciale et défendit aux gens de guerre, sous peine de mort, de prendre ou fourrager aucune chose au bourg de Corbeny dit Saint-Marcoul. Louis XIV et Louis XV, bien que continuant à guérir les écrouelles avec l'aisance de leurs devanciers, ne vinrent plus rendre hommage à l'auteur de leur privilége : ils se bornèrent à des présents à la chapelle. Louis XVI les imita : il venait de faire redorer la châsse des reliques lorsque la Révolution éclata. Le torrent de 1793 n'épargna pas plus le couvent de Corbeny que les autres fondations religieuses : l'église fut détruite, les biens du monastère furent vendus; mais les reliques, dit-on, parvinrent à échapper au sacrilége, grâce au dévouement et à l'habileté d'un paysan, nommé Dubois, qui les enfouit dans la terre. Ces reliques, lors de la restauration du culte, furent reconnues par M. Leblanc de Beaulieu, évêque de Soissons, et placées dans la modeste église paroissiale. Napoléon Ier, comme chacun sait, ne songea guère à toucher les écrouelles; mais, à la Restauration, au moment du sacre de Charles X (1825), on essaya de faire revivre l'ancienne tradition royale : par une requête qui fut transmise alors au ministre de l'intérieur par le préfet de l'Aisne, les habitants de Corbeny réclamèrent la rénovation de l'antique pèlerinage. Cette requête fut repoussée, et sagement. Le 26 mai 1835, Mgr de Simony, évêque de Soissons et de Laon, transféra les reliques de saint Marcoul, sauvées en 1793, dans une nouvelle châsse, et les fit placer au-dessus de l'autel, où elles sont encore. En même temps le prélat crut devoir réorganiser la confrérie érigée par saint Louis, et onze statuts vinrent irrévocablement consolider l'antique fondation. Aujourd'hui Corbeny est bien oublié, et l'époque de splendeur dont nous avons rappelé sommairement les principaux épisodes est bien loin de nous. Les reliques de saint Marcoul n'en continuent pas moins à attirer encore quelques pèlerins convaincus, mais qu'est cela auprès du passé? Il n'y a plus de rois, il n'y a plus d'écrouelles : le pèlerinage de Corbeny a vécu.

CORBERON (Nicolas DE), jurisconsulte français, né à Troyes en 1608, mort en 1650. Il était fils d'un lieutenant particulier au présidial de cette ville, auquel il succéda. Il devint successivement, plus tard, membre du conseil souverain de Nancy (1634), avocat général au parlement de Metz (1636), maître des requêtes et enfin intendant de justice, police et finances dans le Limousin, la Saintonge, la Marche, l'Angoumois et l'Aunis (1644). On a de lui : *Plaidoyers de messire Nicolas de Corberon, avec les arrêts intervenus sur ces plaidoyers* (Paris, 1693, in-4°), publiés par son gendre, Abel de Sainte-Marthe. — Son neveu, Nicolas DE CORBERON, né à Paris en 1643, mort à Colmar en 1729, fut procureur général au parlement de Metz (1683), premier président du conseil souverain de Colmar (1700) et conseiller d'Etat (1725). En 1681, Nicolas de Corberon fit avec Regnard un voyage en Suède et en Laponie. — Son fils, Nicolas DE CORBERON, fut, de 1725 à 1747, premier président du conseil souverain de Colmar. Il a publié : *Essai de recueil d'arrêts notables du conseil souverain d'Alsace* (Colmar, 1740, in-fol.).

CORBET (Richard), poëte et théologien anglais, né à Ewell, comté de Surrey, en 1582, mort en 1635. Il fut évêque d'Oxford (1629), puis de Norwich (1632). Il composa des poésies, où l'on trouve de la verve et une gaieté un peu libre. Elles ont été publiées après sa mort sous le titre de : *Poetica stromata* (1648).

CORBET (Jean), théologien anglais, né à Gloucester en 1620, mort en 1680. Il devint recteur de Bramshot, dans le Hampshire, fonction qu'il perdit pour s'être rangé parmi les non-conformistes. Son principal ouvrage est une *Relation historique du gouvernement militaire de Gloucester pendant la rébellion* (1465, in-4°).

CORBET (Guillaume), général, né en Irlande en 1781, mort à Saint-Denis (Seine) en 1842. Il quitta l'université de Dublin pour prendre part au soulèvement de l'Irlande, puis se rendit à Paris avec des délégués chargés de demander des secours à la France. La tentative du général français Humbert ayant avorté, Corbet se retira à Hambourg; mais il y fut arrêté par des agents anglais et conduit à la forteresse de Kilmainham, près de Dublin, où il resta deux ans prisonnier. Délivré par les Irlandais, Corbet fut envoyé de nouveau à Paris comme négociateur. La paix d'Amiens empêcha sa mission d'aboutir. Lorsque les hostilités recommencèrent entre l'Angleterre et la France, Corbet prit du service dans notre armée et arriva au grade de colonel (1814). A partir de cette époque, il vécut dans la retraite jusqu'en 1828. Il fut alors attaché à l'armée de Morée, se distingua en plusieurs rencontres, reçut le grade de maréchal de camp (1830), arracha Athènes à l'anarchie par la victoire d'Argos, installa sur le trône le roi Othon et reçut le titre de commandant en chef de l'armée grecque. De retour en France, Corbet servit quelque temps comme général, puis fut mis à la retraite.

CORBETTA, ville du royaume d'Italie, province et à 35 kilom. N.-O. de Pavie; 2,400 hab. Située dans une contrée fertile, cette petite ville, autrefois défendue par un château fort, fait d'abondantes récoltes de denrées alimentaires et élève un nombreux bétail.

CORBEUF ou **CORBŒUF** interj. (kor-beuf — par contraction pour *corps de bœuf* ou *corne de bœuf*). Sorte d'ancien juron : *Puis, Jehan revint, et cassa une bouteille en s'écriant : « Déjà vide,* CORBEUF! *et je n'ai plus d'argent. »* (V. Hugo.) CORBŒUF! *monsieur le prévôt, ce n'est pas mon affaire, à moi homme d'armes, de pendre les sorcières.* (V. Hugo.)

CORBIAC ou **CORBIAN** (Pierre DE), poëte provençal, né à Corbian, vivait vers la fin du XIIIe et au commencement du XIVe siècle. On a de lui deux pièces : l'une est une invocation à la Vierge; l'autre, beaucoup plus intéressante, nous donne quelques détails sur lui-même. Pierre de Corbiac nous y apprend qu'il possédait une fortune des plus modiques, mais qu'il était riche d'esprit et de science. A en juger par l'énumération des connaissances qu'il avait acquises, ce troubadour aurait possédé un savoir beaucoup plus étendu que ne l'était d'ordinaire celui des poëtes de son temps. La seconde pièce de Pierre de Corbiac est imitée d'un fabliau du XIIIe siècle, intitulé les *Deux bordeors ribauds*, et traduit en prose par Legrand d'Aussy, sous le titre de : les *Deux ménétriers*.

CORBICALAO s. m. (kor-bi-ka-la-o — de *corbeau* et *calao*). Ornith. Syn. de TROPIDORHYNQUE.

CORBICHET s. m. (kor-bi-chè). Ornith. Nom vulgaire du courlis.

CORBICHON (Jean), religieux augustin et écrivain français du XVe siècle. Il fut chapelain du roi Charles V. On a de lui la traduction du latin en français d'un ouvrage intitulé : *Des propriétés des choses*. Ce traité, en dix-neuf livres, est une compilation sans choix et sans goût, qui a été revue et corrigée par Pierre Forget, et réimprimée sous le titre de : le *Grand propriétaire qui traite de toutes les propriétés des choses naturelles* (Lyon, 1482, in-fol.). Il en existe plusieurs éditions.

CORBICHONIE s. f. (kor-bi-cho-nî). Bot. Syn. d'ORYGIE.

CORBICRAVE s. m. (kor-bi-kra-ve — de *corbeau* et de *crave*). Ornith. Genre détaché du genre crave.

— **Encycl.** On ne connaît de ce genre qu'une espèce, qui est le *corbicrave* australien, au plumage entièrement noir avec des reflets d'acier bruni, principalement sur une partie du dos et des ailes. Cet oiseau vit par petites bandes de sept ou huit individus, et lorsqu'il voltige de branche en branche on l'entend pousser un sifflement assez agréable, qui est aussitôt répété par tous les *corbicraves* de la bande. Il est d'un naturel méfiant et farouche, et se nourrit d'insectes.

CORBICULE s. m. (kor-bi-cu-le — du lat. *corbicula*, corbeille). Moll. Syn. du genre cyrène.

CORBICULÉ, **ÉE** adj. (kor-bi-ku-lé — du lat. *corbicula*, corbeille). Hist. nat. Qui a la forme d'une corbeille.

— Entom. *Tibia corbiculé*, Tibia d'insecte pourvu d'une corbeille.

CORBIE (*Corbeia vetus*), ville de France (Somme), ch.-l. de canton, arrond. et à 17 kilom. E. d'Amiens, sur la rive droite de la Somme, le canal de son nom et le chemin de fer du Nord; pop. aggl. 3,123 hab. — pop. tot. 3,346 hab. Eaux minérales; filatures de laine; fabriques de tulles et de toiles de coton; moulins. Exploitation de tourbe. Cette petite ville, baignée par la Somme que l'on passe sur un beau pont, était autrefois fortifiée, riche, très-peuplée, et possédait cinq églises et une magnifique abbaye de bénédictins fondée, en 662, par la reine Bathilde. De cette antique construction il ne reste que l'église, réédifiée au commencement du XVIIe siècle et terminée au XVIIIe. Le chœur et les transsepts ont été démolis. Elle ne se compose plus aujourd'hui que du portail flanqué de tours carrées et de la nef; on y remarque une magnifique statue de pierre de sainte Bathilde (XIIIe siècle) et une curieuse Sainte-Face (XIe siècle). Corbie obtint une charte de commune sous Louis VI; elle tomba au pouvoir des Espagnols en 1636, fut reprise par Louis XIII la même année, et perdit ses fortifications par ordre de Louis XIV.

CORBIÈRE (Jacques-Joseph-Guillaume-Pierre, comte DE), homme d'Etat français, né à Amanlis (Ille-et-Vilaine) en 1767, mort en 1853. Il exerça d'abord assez obscurément la profession d'avocat, épousa la veuve du constituant Le Chapelier, et acquit par ce mariage quelque considération parmi ses compatriotes, qui le nommèrent député en 1815. Il fut un des ultra-royalistes les plus véhéments de la *Chambre introuvable*, vota pour l'établissement des cours prévôtales et fit le rapport sur la proscription des conventionnels régicides. L'un des chefs, avec M. de Villèle, de la contre-opposition dirigée contre le ministère Decazes, il se prononça un instant en faveur de la liberté de la presse et du jury, mais revint bientôt à ses véritables opinions en appuyant avec violence l'expulsion de Grégoire (1819) et les lois d'exception demandées après l'assassinat du duc de Berry. Ministre de l'instruction publique (1820), puis de l'intérieur (1821), il combattit l'enseignement mutuel, fit une guerre à outrance à la presse, et présida à la dissolution de la garde nationale parisienne en 1827. Le 4 juin 1828, il était renversé du pouvoir avec M. de Villèle et se retirait poursuivi par la haine du parti libéral. Il reçut en dédommagement les titres de membre du conseil privé du roi et de pair de France. Exclu de la Chambre des pairs, en 1830, pour refus de serment à Louis-Philippe, il se retira dans ses terres et vécut depuis entièrement étranger à la politique.

CORBIÈRE, dit **La Picardie**, prédicant dans le Castrais, pendant la seconde moitié du XVIIe siècle. Nous empruntons à la *France protestante* les détails qui le concernent et qui nous font connaître le milieu où il parut. « Au printemps de 1688, dans le voisinage de Castres, une petite fille de dix ans prétendit avoir vu l'apparition d'un ange semblable à un enfant de son âge, et en avoir reçu, de la part de Jésus, la défense de retourner à la messe. La nouvelle de cette vision miraculeuse se répandit avec la rapidité de l'éclair; le peuple y crut et déserta les églises. A l'instigation du clergé catholique, le subdélégué Barbeyrac fit enfermer dans un couvent de Sommières la petite visionnaire, que six mois de détention guérirent parfaitement de toute velléité de publier de nouvelles apparitions. Mais Corbière, fameux prédicant de ces contrées, avait appris combien il est facile d'en imposer à une multitude ignorante, et il résolut de profiter de la merveilleuse crédulité du peuple. Le 7 février 1689, au milieu d'une assemblée nombreuse tenue dans la métairie de Talpeirac, deux anges apparurent tout à coup, expulsèrent une vingtaine de renégats et exhortèrent le reste des assistants à ne rien redouter des prêtres, des juges, ni des soldats. Barbeyrac mit des troupes aux trousses du prédicant et de ses anges. Le jour des Rameaux, comme Corbière prêchait dans les bois de Cazarils, l'assemblée fut inopinément attaquée et sabrée par des dragons. Serré de très-près par les assaillants, le prophète se retourne, décrit un cercle avec son bâton et leur crie d'une voix terrible : Arrière, Satan! Les chevaux effrayés se cabrent, les dragons, dont l'imagination était déjà vivement frappée de récits merveilleux, tournent bride, et Corbière eût échappé si l'officier, moins superstitieux, ne lui eût cassé la tête d'un coup de pistolet. » Les auteurs de la *France protestante* portent sur lui le jugement suivant : « Corbière ne fut évidemment qu'un jongleur hypocrite, et comme nous n'admettrons jamais que la fin justifie les moyens, nous condamnerons hautement la supercherie qu'il mit en usage. Il y a cette différence entre lui et les prophètes dauphinois, c'est que ceux-ci, au moins pour la plupart, furent de bonne foi. » Il est des écrivains qui malheureusement se sont plu à généraliser des exemples de cette nature, sans faire attention à leur petit nombre dans l'histoire du protestantisme après la révocation de l'édit de Nantes.

CORBIÈRE (Jean-Antoine-René-Edouard), littérateur et romancier français, né à Brest en 1793, entra dans la marine, devint officier, donna sa démission sous la Restauration et suivit alors la carrière des lettres. Il débuta, en 1818, par une comédie en vers, les *Jeux floraux*, jouée à Brest; commença, l'année suivante, la publication d'un recueil intitulé la *Guêpe*, qui cessa de paraître après quelques numéros, puis donna ses *Philippiques françaises* (1820, in-8°) et la *Marotte des ultras ou Recueil de chansons patriotiques* (1820). Une brochure intitulée : *Trois jours d'une mission*, et dirigée contre les jésuites, lui valut de passer devant la cour d'assises de Quimper, qui l'acquitta. Quelque temps après, il fut condamné à l'emprisonnement et à plusieurs amendes pour des articles qu'il publia dans la *Nacelle* de Rouen, journal libéral. Pour fuir les petites persécutions locales, M. Corbière, reprit sa profession de marin et devint capitaine d'un vaisseau marchand, sans abandonner toutefois la carrière littéraire. Il publia les *Elégies brésiliennes, suivies de poésies diverses* (1823); les *Poésies de Tibulle* (1829), puis aborda le roman maritime. On lui doit dans ce genre : les *Pilotes de l'Iroise* (1832); le *Négrier, aventures de mer* (1832-1834, 4 vol. in-12); la *Mer et les marins* (1833, in-8°); *Contes de bord* (1833); le *Prisonnier de guerre* (1833); les *Aspirants de marine* (1834, 2 vol. in-8°); le *Banian* (1835, 2 vol. in-8°); les *Trois pirates* (1838, 2 vol. in-8°); les *Folles brises* (1838); les *Ilots de Martin Vaz* (1842, 2 vol. in-8°); *Relais* (1843), etc. Enfin M. Edouard Corbière a collaboré à la *France maritime* et au *Journal du Havre*.

CORBIÈRE (Pierre DE), antipape. V. NICOLAS V.

CORBIÈRES (VAL DE) [*Corbaria vallis*], ancien petit pays de France dans le Languedoc, dont le lieu principal était Castelmaure, canton de Durban; il fait aujourd'hui partie du département de l'Aude.

CORBIÈRES (les), montagnes de France (Aude), contre-fort des Pyrénées, auxquelles elles se rattachent par le pic de Bugarach et l'arête du col Saint-Louis. Les Corbières se composent en grande partie de groupes isolés, séparés les uns des autres par des vallées profondes, mais affectant en général la direction du S.-O. au N.-E. Leurs âpres rochers coupés à pic, leurs gorges dépourvues d'ombrage, en font un des districts montagneux les moins attrayants de la France; mais il est peu de régions qui soient plus curieuses sous le rapport géologique. Les Corbières ont longtemps servi de limite entre l'Espagne et la France, et, pendant cent cinquante ans, au XVIe et au XVIIe siècle, elles furent le théâtre de combats acharnés.

— *Moutons des Corbières.* Déjà du temps des Romains les troupeaux du Roussillon et du Narbonnais fournissaient les plus belles laines connues, et aujourd'hui les laines roussillonnaises sont encore des laines de première qualité. On distingue dans le bassin du S.-E. et dans les montagnes qui le limitent au N., à l'O. et au S., deux groupes de bêtes à laine : celui des Pyrénées-Orientales, du Roussillon, dont les troupeaux vont passer l'été sur les Pyrénées, et celui des Corbières de l'Aude, dont les troupeaux sont sédentaires.

Les moutons propres aux Corbières sont appelés *moutons soyeux des Corbières*. « Ils se distinguent par les caractères suivants, dit M. Magne : taille moyenne ou petite; corps médiocrement conformé; tête avec ou sans cornes; laine assez fine, douce, disposée en mèches longues, pendantes, pointues, sales, brûlées par le fumier à l'extrémité, moins brillantes, soyeuses à la base, d'où vient le nom de moutons soyeux des Corbières qu'on donne aux moutons qui les portent. La toison est comme en lambeaux, affaissée, et fait paraître la poitrine mince et le dos étroit. » Les métis mérinos ont de belles mèches carrées et des toisons fermées. Entretenus dans des terres fertiles, ils sont de plus forte taille que ceux des Corbières. Ils ont moins de fanon et moins de flanc que les métis du bassin de Paris. Les mérinos purs se trouvent surtout dans les plaines de l'Aude, et l'introduction a dû en être favorisée par le voisinage de la bergerie de Perpignan.

Les pâturages livrés dans les Corbières aux bêtes à laine sont maigres, produisent une herbe nutritive, mais ne peuvent servir qu'à l'entretien d'un petit bétail. Il y a même des montagnes escarpées dont les pâturages ne peuvent être consommés que par des bêtes de petite taille, robustes et déjà formées. Les propriétaires de ces pacages achètent des moutons de deux à trois ans pour utiliser ces pâturages. On les entretient pour le fumier et la laine jusqu'à l'âge de huit ou neuf ans. Les localités plus fertiles produisent des agneaux. Anciennement l'engraissement avait lieu spécialement dans les plaines, mais aujourd'hui l'on commence à engraisser dans la montagne avec les fourrages artificiels. Dans certaines années, le sang de rate fait de grands ravages. On peut le prévenir par l'émigration et par un régime de plantes aqueuses et de fourrages d'été peu nutritifs.

On pourra perfectionner les formes de ces moutons, rendre les toisons uniformes, fermées, et faire disparaître cette laine soyeuse qui caractérise le mouton des Corbières, par de bons soins donnés aux reproducteurs et par des appareillements bien dirigés. Pour atteindre ce double but plus rapidement, les croisements peuvent être utiles. Ainsi les béliers dishley, accouplés avec les brebis de l'Aude donnent de très-beaux produits. La Société d'agriculture de Carcassonne a distribué depuis plusieurs années des béliers mérinos, quelquefois gratuitement; elle a fondé plusieurs prix, et a obtenu ainsi de grands succès dans l'amélioration de la race. Les importations de béliers de la race de Naz et de la race électorale n'ont eu aucune influence dans le perfectionnement de ces moutons, car ces types ne se sont pas propagés, parce que les cultivateurs tiennent surtout aux laines intermédiaires qui donnent plus de profit, souffrent moins des privations imposées aux animaux, et sont plus difficilement altérées par la poussière.

CORBIEU interj. (kor-bieu) — altérat. de *corps de Dieu*). Juron adouci qui se dit pour corbleu, particulièrement dans les campagnes. ‖ On écrivait autrefois CORPS BIEU.

CORBIGEAU ou **CORBIJEAU** s. m. (kor-bi-jô). Ornith. Nom vulgaire du courlis : *On voyait voler le long des rivages le* CORBIGEAU *et l'alouette marine.* (B. de St-P.) ‖ On trouve aussi CORBEJEAU.

CORBIGNY, petite ville de France (Nièvre), chef-lieu de canton, arrond. et à 27 kil. S.-E. de Clamecy, au bas des montagnes du Morvan, près de l'Yonne; pop. aggl. 1,645 hab. — pop. tot. 2,099 hab. Fabriques de grosses draperies; tanneries. Commerce de bois de chauffage; bestiaux. On y remarque l'église Saint-Jean, construction du XIIe siècle, classée parmi les monuments historiques. ‖ Ville forte de Belgique. V. PHILIPPEVILLE.

CORBILLARD s. m. (kor-bi-llar; *ll* mll. — du nom de *Corbeil*. On écrivait autrefois *corbeillard*, comme le demanderait l'étymologie). Ancien coche d'eau qui faisait le service entre Paris et Corbeil. ‖ On a dit aussi CORBILLAS et CORBILLAT.

— Par ext. Grand carrosse servant à transporter beaucoup de personnes à la fois : *Trois grands* CORBILLARDS, *comblés de laquais grands comme des Suisses et chamarrés de livrées tranchantes, parurent dans la cour et débarquèrent toute la noce.* (Hamilton.) ‖ Vieux mot.

— Aujourd'hui, Char dans lequel on transporte les morts : *Le soleil verse tant de rayons sur les* CORBILLARDS *qui passent, qu'il met de l'entrain dans les pompes funèbres et donne l'aspect d'une fête aux enterrements.* (L. Ulbach.)

L'un veut guider le *corbillard*,
Et l'autre d'un ton nasillard
Me psalmodie une prière.
BÉRANGER.

Que j'aime à voir un *corbillard!...*
Ce goût-là vous étonne?
Mais il faut partir tôt ou tard,
Le sort ainsi l'ordonne,
Et loin de craindre l'avenir,
Moi, de cette aventure,
Je n'aperçois que le plaisir
De partir en voiture.
A. GOUFFÉ.

— Ornith. Nom vulgaire du jeune corbeau.

— **Encycl.** Bien avant que les carrosses fussent inventés, le *corbillard* existait. C'était une sorte de chariot en forme de corbeille, destiné au transport des denrées; puis, lorsque vint l'usage de voiturer les personnes, on nomma *corbillard* certaine voiture couverte, ayant à peu près la forme des voitures de blanchisseuse et destinée à transporter d'un lieu à un autre les gens de service de la suite des personnages de qualité. On plaçait dans le *corbillard* autant de personnes qu'il pouvait en contenir, et souvent on les y entassait comme on eût pu faire pour des colis, ce qui fit qu'on s'habitua à appeler plaisamment *corbillard* toute voiture dans laquelle un certain nombre de voyageurs se trouvaient à l'étroit. Ces espèces de chars étant de grande dimension, on donna par extension le nom de *corbillards* aux chars funèbres, et bientôt ce nom ne servit plus qu'à désigner ce triste équipage. Autrefois, le *corbillard*, surmonté de panaches et orné de toutes les enjolivures du luxe, était exclusivement réservé au transport des restes des personnes de haut rang : les rois, les princes, les grands seigneurs avaient seuls droit au *corbillard*, traîné par six ou huit chevaux richement caparaçonnés et empanachés. Quant aux gens du peuple, ils étaient, après leur mort, tout simplement portés à bras. La Révolution de 1789, en passant son niveau égalitaire sur toutes les institutions, décida qu'à l'avenir tous les citoyens seraient portés au cimetière au moyen de *corbillards;* mais, comme les riches veulent absolument se distinguer des pauvres en toute circonstance, même après la mort, on imagina les *corbillards* de sept classes différentes, depuis le modeste char de bois noir sans aucune espèce de tenture ni de draperie, et qu'a immortalisé l'auteur de ce médiocre tableau, dont la gravure a fait le tour du monde, sous ce titre : le *Convoi du pauvre*, jusqu'au magnifique char orné de panaches, de larmes d'argent, de ciselures, de toutes les superfluités du luxe et qui est destiné aux personnages de distinction. Certes, l'usage du *corbillard* pour les villes est un progrès sur l'ancien transport à bras, mais il serait désirable qu'on en modifiât sensiblement la forme théâtrale et de mauvais goût.

CORBILLAS ou **CORBILLAT** s. m. Coche d'eau qui faisait le service sur la Seine entre Paris et Corbeil. C'était de cette dernière ville que ce bateau tirait son nom.

— **Encycl.** Ce moyen de transport était très-populaire, si nous en jugeons par l'honneur qu'on lui fit, en 1632 ou 1633, de le choisir pour sujet d'un ballet intitulé le *Corbillas.* Cette pièce de théâtre avait des parties récitées que les écrivains qui étudient les mœurs de ce temps-là liront avec fruit. Il paraît que la concurrence des voitures établies entre Paris et Corbeil commençait à faire tort au coche, car la maîtresse du *corbillas* disait :

Ma pratique se perd, et désormay je voy
Que mon bateau ne va que pour les femmes grosses :
Cette disgrâce vient du nombre des carrosses.
N'en est-il point de vous qui s'en plaigne avec moy?

Des chevaux aidaient à la remonte du bateau, ce que nous apprennent ces vers récités par le charretier :

Il n'est plus temps de différer :
Mes chevaux et tout l'attelage
Sont de l'autre part du rivage;
Le *corbillas* va desmarrer.

Sur le coche était établi un petit restaurant, une taverne; voici, en effet, les vers mis dans la bouche du cabaretier :

Sans le secours de ma douce taverne,
Un peuple tout entier mourrait désespéré.
Qui méprise mon art mérite qu'on le berne,
Et qu'on l'abreuve en l'eau s'il se sent altéré;
Je suis au *corbillas* autant et plus utile
Que Clamart au faubourg, ou Cormier à la ville.

« Ce dernier vers, selon la remarque de M. Jal, donne l'origine du village voisin de Paris, qui a probablement retenu le nom d'un cabaretier célèbre à la campagne, comme Cormier l'était dans la cité. »

CORBILLAT s. m. (kor-bi-lla; *ll* mll. — dimin. de *corbeau*). Petit corbeau.

CORBILLON s. m. (kor-bi-llon; *ll* mll. — dimin. de *corbeille*). Espèce de petite corbeille : *Un* CORBILLON *de pain bénit. Le boulanger met sa pâte dans des* CORBILLONS. *On vit le comédien Destin couché sur un matelas, un* CORBILLON *sur la tête, qui lui servait de couronne.* (Scarron.)

— Prov. *Changement de corbillon fait appétit de pain bénit*, ou *Changement de corbillon fait trouver le pain bon*, On trouve du plaisir dans le changement : *Les* CHANGEMENTS DE CORBILLON *sont admirables.* (Mme de Sév.) ‖ Petit panier où l'on met les enjeux ou les gages.

— Jeu ou chacun doit, sous peine de donner un gage, répondre par un mot en *on* à cette question : Qu'y met-on?

Je prétends que ma femme, en clarté peu sublime,
Même ne sache pas ce que c'est qu'une rime,
Et s'il faut qu'avec elle on joue au *corbillon*,
Et qu'on vienne lui dire à son tour : « Qu'y met-on? »
Je veux qu'elle réponde : « Une tarte à la crème. »
MOLIÈRE.

De là ce jeu que chacun aime,
Où l'on demande : « Qu'y met-on? »
Agnès répond, « Tarte à la crème, »
Malgré la rime et la raison :
Vous trouverez mieux, je parie,
Rimeurs favoris d'Apollon :
« Qu'y met-on?... » Parlez, je vous prie!
Je vous passe le *corbillon*.
A. GOUFFÉ.

— Mar. Petit baquet dans lequel on dépose le biscuit destiné à être distribué en ration à chaque plat de matelots, qui est ordinairement de sept hommes.

— **Encycl.** Jeux. Le *corbillon* est un jeu d'enfants qui est surtout du domaine des jeunes filles. Les jeunes personnes s'assoient en rond, puis l'une d'elles prend un objet quelconque et le présente à sa voisine de droite en lui disant : « Je vous vends mon *corbillon.* » La voisine, recevant l'objet, demande à sa compagne : « Qu'y met-on? » Et celle-ci répond aussitôt par un mot rimant en *on*, comme *coton*, *cordon*, *bonbon*, etc. La voisine, à son tour, présente le *corbillon* à sa voisine de droite en prononçant les mêmes paroles : elle en reçoit la même demande et doit y répondre de la même manière. Le jeu continue ainsi tant qu'on le désire. Celle qui se trompe dans la rime ou qui ne répond pas immédiatement, donne un gage. Quand on juge à propos de ne plus jouer, on tire les gages, et les jeunes filles qui les ont donnés sont soumises à une pénitence.

CORBILLOT s. m. (kor-bi-llo; *ll* mll. — dimin. de *corbeau*). Petit du corbeau, syn. de CORBILLAT et de CORBILLARD.

CORBILO, ancienne ville de la Gaule, dans la Lyonnaise IIe. C'est aujourd'hui le village de Couëron (Loire-Inférieure).

CORBIN s. m. (kor-bain — du lat. *corvinus*, de corbeau). Ornith. Ancien nom du corbeau, qui ne s'emploie plus que dans les locutions *bec-à-corbin*, *bec-de-corbin*. V. BEC.

— Anc. art. milit. Syn. de CORBEAU ou GRAPPIN. V. CORBEAU.

CORBIN (Robert), sieur de Boissereau, poëte français, né à Issoudun (Berry), vivait au XVIe siècle. On a de lui un *Traité en vers de la poésie et des poëtes*, et un poëme, le *Songe de la Piaffe* (Paris, 1574, in-4°).

CORBIN (Jacques), écrivain bizarre, on pourrait dire grotesque, du XVIIe siècle, né à Saint-Gaultier (Berry), vers 1580, mort à Paris en 1653. Avocat au parlement de Paris, conseiller du roi en ses conseils et maître des requêtes de la reine d'Autriche, il se fit un certain nom comme jurisconsulte. Malheureusement notre avocat se sentit un beau jour possédé du démon de la métromanie, et l'on sait que, bien plus que Vénus encore, ce démon reste *tout entier à sa proie attaché.* Maître Corbin conçut donc le vaniteux espoir de doter la France d'un et même de plusieurs poëmes épiques sur des sujets religieux. A vingt et un ans, en 1601, au moment même où il débutait au barreau, il publia les *Amours de Philocaste* (1 vol. in-12). Il parut ensuite s'adonner exclusivement à la plaidoirie et à l'exercice de ses charges, et resta trente et un ans sans mettre le public dans la confidence de ses travaux littéraires; puis il commença une série de publications plus étranges les unes que les autres : *Vie et miracles de sainte Geneviève*, poëme (Paris, 1632, in-8°); la *Sainte Franciade* ou la *Vie de saint François*, poëme en douze chants (Paris, 1634, in-8°); *Vie de saint Bruno*, poëme en quatre chants, avec l'*Histoire des Chartreux* (Poitiers, 1647, in-fol.), etc. Citons enfin, et surtout, une traduction de la Bible, *mot à mot*, faite sur la Vulgate (Paris, 1643, 8 vol. in-16). C'est à cet ouvrage que Corbin doit la mince célébrité qui s'est attachée à son nom, grâce encore à une mention de Boileau faite dans une note relative à ces deux vers du IVe chant de l'*Art poétique :*

On ne lit guère plus Rampalle et Mesnardière
Que Maignon, Du Souhait, Corbin et La Morlière.

Boileau a dit dans cette note : « Corbin avait traduit la Bible mot à mot; » c'est-à-dire que Corbin a traduit une traduction, qui, déjà, altère le texte original. On peut ainsi se rendre facilement compte de la valeur d'un tel travail, exécuté par un écrivain de la force de maître Corbin. Il n'en est pas moins vrai que ce brave homme professait la vénération la plus profonde pour ses élucubrations. Horace a dit, et c'est tout au plus si des critiques grincheux ne le lui ont pas reproché, Horace a dit : *Exegi monumentum;* mais qu'est-ce, grand Dieu! que ces deux mots à côté du quatrain suivant :

A genoux, *Enéide!* à genoux, *Iliade!*
Adorez toutes deux ma *Sainte Franciade*,
Car vous n'êtes que fable et pure vanité;
Ma *Sainte Franciade* est toute vérité.

Après celui-là, il faut tirer l'échelle.

— Son fils, qui porta aussi le prénom de *Jacques*, embrassa également la profession d'avocat et y acquit une certaine célébrité, comme semblent le témoigner ces deux vers de Boileau :

Non, non, tu n'iras point, ardent bénéficier,
Faire enrouer pour toi Corbin ni Lemazier.

CORBIN (Joseph-Louis), général français, né à Rennes en 1793, mort en novembre 1859. Il entra au service en 1810, acquit le grade de chef de bataillon dans la guerre d'Espagne (1823), commanda le brave 17e léger, en Afrique, à partir de 1833; il conduisit les troupes à l'assaut au siége de Constantine (1837), devint maréchal de camp en 1839, prit part à l'expédition de Rome (1849), et dut le grade de général de division au zèle avec lequel il seconda le coup d'Etat du 2 décembre.

CORBINAGE s. m. (kor-bi-na-je). Anc. cout. Nom que l'on donnait à plusieurs droits féodaux ou ecclésiastiques.

CORBINE s. f. (kor-bi-ne — rad. *corbeau*). Ornith. Nom vulgaire de la corneille. ‖ Espèce de corbeau d'Europe.

CORBINEAU (Claude-Louis-Constant-Esprit-Gabriel), général de cavalerie français, dont le nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Etoile, né à Laval (Mayenne), en 1772, tué à Eylau, le 8 février 1807. Il fit avec honneur les campagnes de la Révolution, se distingua particulièrement aux batailles de Watignies (1793) et de Hohenlinden (1800), et mérita une mention dans le Bulletin de la grande armée par sa conduite à Austerlitz, où il fut blessé après avoir eu cinq chevaux tués sous lui. Nommé général de brigade (1806), il périt sur le champ de bataille d'Eylau, frappé par un boulet.

CORBINEAU (Jean-Baptiste-Juvénal, comte), général de cavalerie, frère du précédent, inscrit aussi sur l'arc de triomphe de l'Etoile, né à Marchiennes (Nord) en 1776, mort en 1848. Il fit toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire, battit en Espagne le général Freire, auquel il enleva toute son artillerie, se trouva isolé et dans une position périlleuse pendant la retraite de Russie, franchit heureusement la Bérésina à un endroit guéable, mais ne put indiquer ce gué assez à temps pour sauver l'armée. Nommé, pour sa belle conduite, aide de camp de l'empereur et général de division, il prit le commandement du corps d'armée de Vandamme à la suite du désastre de Kulm (1813). Après le combat de Brienne (1814), il sauva la vie à Napoléon, assailli par un parti de cosaques; puis il se couvrit de gloire en défendant Reims, avec une poignée d'hommes, contre le corps d'armée du général Saint-Priest. Durant les Cent-Jours, il fut envoyé dans le Midi contre le duc d'Angoulême, puis dans la Vendée, et assista à Waterloo. Mis à la retraite à la deuxième Restauration, il reprit du service en 1830, et fut créé pair de France. C'est lui qui fit arrêter à Boulogne (1840) le prince Louis-Napoléon.

CORBINEAU (Marie-Louis-Hercule-Hubert, baron), major-colonel des chasseurs de la garde impériale, frère des précédents, né à Marchiennes en 1780, mort en 1823. Il servit d'abord dans la marine, entra, en 1798, dans l'armée de terre, où sa valeur le fit rapidement monter en grade, reçut une grave blessure à Eylau (1807), aux côtés de son frère aîné qui tombait frappé mortellement, et eut une jambe emportée à la bataille de Wagram. Dans son tableau de cette bataille, Horace Vernet le représente transporté sur un brancard sous les yeux de Napoléon. L'empereur, en le créant baron, avec une dotation en Hollande, lui donna la recette générale de la Seine-Inférieure. Ce brave soldat n'ayant pas la fortune nécessaire pour verser le cautionnement exigé pour cette place, Napoléon l'en exempta, en lui écrivant : « Votre cautionnement est déposé, avec votre jambe, sur le champ de bataille de Wagram. »

CORBINELLI (Jacques), littérateur italien, né à Florence au XVIe siècle, se rendit en France, où Catherine de Médicis, dont il était parent, le chargea de surveiller l'éducation du duc d'Anjou. Corbinelli fut l'ami du chancelier de l'Hôpital; il rendit de nombreux services aux gens de lettres de son temps et, pendant la Ligue, il informa secrètement Henri IV de ce qui se passait dans Paris. Il a publié des éditions de plusieurs ouvrages italiens ou autres, notamment le *Corbaccio* de Boccace; *Della volgare eloquenza* de Dante (1577), etc.

CORBINELLI (Jean), moraliste et épicurien, petit-fils du précédent, plus connu par l'enjouement de son caractère et les grâces de son esprit que par ses ouvrages, né à Paris en 1615, mort en 1716, à l'âge de plus de cent ans. Il eut le talent de se faire rechercher par le cardinal de Retz, le duc de la Rochefoucauld, le président de Lamoignon, Mmes de Sévigné et de Grignan, et Bussy-Rabutin. On trouve même dans la correspondance célèbre de ces derniers, qui en parlent souvent, des lettres de Corbinelli. Il est auteur de plusieurs ouvrages : *Sentiments d'amour tirés des meilleurs poëtes modernes* (Paris, 1665, 2 vol.); *Histoire généalogique de la maison de Gondi* (2 vol. in-4°), etc.

CORBINER v. a. ou tr. (kor-bi-né — du lat. *corvinus*, de corbeau). Voler, dérober. ‖ Vieux mot.

CORBINEUR s. m. (kor-bi-neur — rad. *corbiner*). Voleur, trompeur, écornifleur. ‖ Vieux mot.

CORBINIEN (saint), né à Chartres au VIIe siècle, mort en 730, vécut plusieurs années dans la retraite, puis se rendit à Rome. Grégoire II le créa évêque et l'envoya en Bavière pour y prêcher l'Evangile. Il termina ses jours à Freysingen. L'Eglise l'honore le 8 septembre.

CORBIS s. f. (kor-biss). Moll. Syn. de CORBEILLE.

CORBITE s. f. (kor-bi-te — lat. *corbita;* de *corbis*, panier d'osier). Mar. anc. Vaisseau marchand dont un des mâts portait une hune d'osier en forme de panier.

CORBIVAU s. m. (kor-bi-vô — rad. *corbeau*). Ornith. Sous-genre de corbeaux à bec comprimé et élevé, que l'on appelle aussi CORVULTUR.

Encycl. Les *corbivaux* forment une section très-naturelle du genre corbeau, dont les caractères sont : bec très-haut, épais, très-convexe, à arête épaisse; narines ovalaires, creusées dans une large fosse à peine recouverte de soies; tarses allongés, légèrement scutellés. On ne connaît dans ce groupe que deux espèces. Le *corbivau* de Cafrerie ou à collier blanc est intermédiaire, pour la taille, entre le corbeau et la corneille mantelée; il est noir avec une tache blanche sur la nuque. Son nom de *corbivau*, comme le nom latin *corvultur*, donné au genre, vient de ce que ces oiseaux ressemblent à la fois aux corbeaux et aux vautours. Cette double ressemblance se retrouve aussi dans les mœurs, car le *corbivau* recherche à la fois les proies vivantes et la charogne. Le *corbivau* habite la Cafrerie et le Cap de Bonne-Espérance; c'est un oiseau vorace, hardi, immonde, qui a des habitudes bruyantes et se réunit par troupes nombreuses. Il s'accouple en octobre; son nid, grand et creux, est formé de branches, et garni intérieurement de matières douces et molles; la ponte est de quatre œufs verdâtres tachés de brun. Cet oiseau vole avec force, plane et s'élève très-haut. Il paraît sociable. Le *corbivau* d'Abyssinie, récemment découvert, ressemble au précédent par l'aspect, mais le dépasse de beaucoup par la taille.

CORBLET (l'abbé Jules), archéologue, membre de l'Institut historique de France, de la Société des antiquaires de Picardie, correspondant des sociétés analogues qui existent en Normandie, en Touraine, en Belgique, en Espagne, membre titulaire de la Société des antiquaires de la Morinie, etc., né à Amiens en 1815. D'abord attaché au clergé d'Abbeville, puis vicaire de la paroisse de Saint-Germain à Amiens, l'abbé Corblet a quitté depuis plusieurs années toute espèce de fonctions actives, pour se livrer entièrement à ses études de prédilection. C'est un prêtre libéral et instruit, qui a rendu de grands services aux sciences historiques et surtout à l'histoire de l'art religieux. La plupart des savants de province s'enfoncent dans l'étude d'un atome et n'en sortent plus. C'est pour caractériser ce phénomène, qu'un philosophe moderne a dit de l'érudition, qu'elle enterre son homme. Ce fait ne s'est pas réalisé pour l'abbé Corblet : il a des idées générales, et un talent d'écrivain qui lui permet de les faire connaître. Il disait un jour (*De l'art chrétien au moyen âge*, discours prononcé au congrès scientifique de Tours, 1847) : « On a dit que la littérature était l'expression de la société. Ne pourrait-on pas à meilleur droit appliquer cette définition aux beaux-arts et surtout à l'architecture? Une œuvre littéraire n'est souvent que l'expression isolée des sentiments individuels. On peut dire de la forme qu'elle revêt : le style, c'est l'homme; il n'en est pas ainsi d'une œuvre monumentale : son style, ce n'est point l'artiste, c'est l'époque, c'est la nation. L'architecture, présentant dans son caractère une plus grande unité que les belles-lettres, doit donc être un miroir plus fidèle de la société. L'architecture, dit Victor Hugo, est le grand livre de l'humanité, l'expression principale de l'homme à ses divers états de développement, soit comme force, soit comme intelligence. Voyez les massifs monuments de l'Egypte chargés d'hiéroglyphes symboliques et gardés par le sphinx : ne vous révèlent-ils pas l'orgueil d'un peuple fastueux qui prétendait avoir été gouverné vingt mille ans par des dieux, qui n'aspirait à rien moins qu'à la conquête de l'univers, et dont la religion mystérieuse se dérobait aux yeux du vulgaire? » L'abbé Corblet s'est particulièrement occupé de mettre en lumière l'histoire de l'architecture en France (*Cours d'archéologie nationale*, 1 vol. in-8°, 1852). Il a passé une partie de sa vie à vouloir ressusciter le moyen âge, car il a été jadis un adepte ardent de l'école romantique. Il a une théorie de l'art qui froisserait bien des opinions modernes. L'architecture lui semble avoir remplacé l'imprimerie et la science à une certaine époque. Les religions s'en sont servies comme d'un élément du vulgarisation. « Il y a six cents ans, dit-il, l'art était devenu un article de foi, et son exercice une pratique religieuse. »

Par l'énergie qu'il a déployée à propager l'étude de l'archéologie et à créer des sociétés savantes sur divers points du territoire, M. Corblet laissera une trace dans l'histoire de l'érudition au XIXe siècle.

On a de lui, outre les ouvrages déjà cités : 1° *Parallèle des traditions mythologiques avec les récits bibliques* (1846, in-8°); 2° l'*Art chrétien au moyen âge* (1847, in-8°); 3° *Glossaire du patois picard* (1851, in-8°); 4° l'*Eglise Saint-Germain d'Amiens* (1854, in-12). On lui doit, en outre, un grand nombre d'articles d'érudition, d'archéologie et d'art, publiés dans divers recueils. En 1857, il a fondé, à Paris, sous le titre de *Revue de l'art chrétien*, une feuille périodique dont il continue d'être le rédacteur en chef.

CORBLEU interj. (kor-bleu — altérat. des mots *corps Dieu* pour *corps de Dieu*). Espèce de juron : CORBLEU! *dans la maison de Sotenville, on n'a jamais vu de coquette.* (Mol.)

Puisqu'à se ruiner on se fait tant d'honneur,
Corbleu! j'y vais aussi travailler de bon cœur.
DESTOUCHES.

Avec moi, *corbleu!*
Il verra beau jeu.
BÉRANGER.

— On fait aussi de ce mot un substantif féminin, qui entre dans la locution interjective *par la corbleu*, dont le sens ne diffère pas de celui de *corbleu :*

Par la corbleu! gardez d'échauffer trop ma bile.
MOLIÈRE.

Par la corbleu! que les nonnes sont folles!
GRESSET.

CORBON (Anthime), homme politique et publiciste français, né en 1808, à Arbigny-sous-Varennes (Haute-Marne), d'une famille de cultivateurs. Il commença de bonne heure à gagner sa vie à l'aide de son travail. En 1820, à l'âge de douze ans, il était rattacheur de fils chez un tisserand, comme il le rappela lui-même dans un discours qu'il prononça en 1848 à l'Assemblée nationale. Depuis, le jeune Corbon fit plusieurs métiers; tour à tour il fut peintre de lettres, métreur, compositeur typographe, et enfin, vers 1832, il se mit à faire de la sculpture sur bois, art dans lequel il acquit une habileté et une notoriété fort honorables. Mais, tout en se livrant à ses travaux, M. Corbon étudiait les questions économiques, sociales et religieuses, et rêvait au moyen de relever à ses propres yeux surtout, et aux yeux des autres classes, la classe ouvrière. En 1840, M. Corbon s'associa à deux cents et quelques ouvriers pour fonder l'*Atelier*, journal d'abord mensuel, puis hebdomadaire, destiné à « se faire auprès des pouvoirs et devant l'opinion, l'expression la plus sérieuse et la plus vraie des besoins et des sentiments de la classe laborieuse; à réagir contre certaines idées immorales et extravagantes qui avaient cours parmi la classe ouvrière; à développer chez les ouvriers le sentiment de leur valeur comme producteurs et de leur dignité comme citoyens; à leur apprendre à avoir plus de confiance en leurs propres forces, à compter davantage sur eux-mêmes et moins sur cette décevante providence qu'on appelle l'Etat; à pousser sans cesse les travailleurs à la conquête successive de leur instrument de travail par l'association libre et volontaire, par la communauté d'efforts en se groupant çà et là, ainsi que cela se fait depuis la Révolution; en toutes choses enfin à faire prédominer l'intérêt moral sur l'intérêt matériel. » L'*Atelier*, qui avait pris pour épigraphe la célèbre maxime de saint Paul : « Celui qui ne veut pas travailler ne doit pas manger, » vécut dix années d'une existence honorable; jamais il n'essaya de s'attirer une nombreuse clientèle parmi les travailleurs en les flattant et en affectant le langage trivial et grossier que le fameux Hébert avait mis à la mode dans son *Père Duchêne*, et qui trouva après Février de tristes imitateurs dans les fils de la bourgeoisie en quête de popularité. M. Corbon fut l'un des rédacteurs les plus actifs et les plus remarquables de ce journal populaire, qui compta parmi ses rédacteurs habituels : A. Chevé, teneur de livres, ex-rédacteur de la *Voix du Peuple;* Gaillard, typographe, qui devint chef de bataillon de la 9e légion de la garde nationale; Gillaud, serrurier, qui fut envoyé à l'Assemblée nationale en 1848; Pascal, typographe, qui fut nommé lieutenant-colonel de la 11e légion; Petit-Gérard, dessinateur, etc., et parmi ses rédacteurs accidentels : Agricol Perdiguier, menuisier, représentant du peuple en 1848; Savinien Lapointe, cordonnier, etc. M. Corbon, s'inspirant des idées de Buchez, s'efforça, dans l'*Atelier*, de concilier la démocratie avec le catholicisme, préconisa les associations ouvrières et suivit en politique la ligne du *National.* En 1844, il fut traduit en cour d'assises pour un article, mais il fut acquitté. En 1848, lorsque éclata la révolution de Février, M. Corbon prit une part active au mouvement. Le 1er mars, il fut nommé secrétaire particulier et chef du cabinet de M. Garnier-Pagès, maire de Paris. Le mois suivant, il était élu représentant du peuple par les électeurs de Paris en même temps que deux autres ouvriers, Agricol Perdiguier et Peupin. L'Assemblée, en constituant son bureau, choisit M. Corbon pour son deuxième vice-président, rendant ainsi hommage, dans sa personne, à la classe ouvrière tout entière. M. Corbon vota avec les républicains modérés. Il fit un rapport pour demander à la Chambre un crédit de trois millions afin de faciliter aux ouvriers la création de sociétés industrielles; ce crédit fut discuté et adopté à l'unanimité, après un léger amendement, dès le surlendemain (décret du 5 juillet 1848). Le 2 septembre suivant, M. Corbon prononça un discours très-remarquable à propos de la limitation des heures de travail des ouvriers : dans ce discours, il proposait l'association comme moyen de trancher les difficultés économiques. En même temps qu'il suivait avec assiduité les séances de la Chambre, M. Corbon continuait de donner à l'*Atelier* des articles importants; il présidait aussi la société républicaine et patriotique de l'*Atelier*, le comité des travailleurs et faisait partie de la commission de constitution républicaine. Non réélu à l'Assemblée législative, M. Corbon rentra dans la vie privée après le coup d'Etat du 2 décembre. L'ancien vice-président de la Constituante retourna à son atelier et se remit à tourner des ornements. Il reprit aussi ses travaux littéraires. L'*Atelier* était mort depuis un an, frappé en juillet 1850 par la nouvelle loi contre la presse, qui exigeait le dépôt d'un cautionnement de 18,000 francs. En 1859, M. Corbon publia l'*Enseignement professionnel*, qui eut plusieurs éditions dans la *Bibliothèque utile.* Ce volume contient une histoire qui, prenant l'enfant à son entrée dans l'atelier, le suit dans sa carrière d'ouvrier, puis une autre histoire qui fait voir la condition et la situation particulières du travailleur agricole. M. Corbon y montre combien est défectueux l'apprentissage des divers métiers, et quelle influence déplorable ce mauvais apprentissage exerce sur toute la vie professionnelle de l'ouvrier; il propose de remédier à cet état de choses en organisant partout un sérieux enseignement professionnel qui soit à la portée de toute la jeune génération et basé sur les considérations suivantes : 1° que la capacité humaine ne se manifeste pas facilement et qu'elle n'a jamais dit son dernier mot; 2° que les vocations ne doivent pas être contrariées sous le misérable prétexte d'ordre et de discipline; 3° que le but essentiel de l'enseignement étant de solliciter la révélation des aptitudes et de les développer, en vue du meilleur emploi possible, on doit s'ingénier, par toutes sortes d'incitations bienveillantes, à provoquer la manifestation des capacités variées de la jeunesse. M. Corbon a publié encore, chez Pagnerre, le *Secret du peuple de Paris;* dans cet ouvrage, il a surtout cherché à exprimer la grande préoccupation de toute sa vie, qui est de mettre l'homme en valeur, de développer chez l'homme de caractère les forces vitales, la vie enfin, que tendent à comprimer, à écraser, selon lui, toutes les inventions humaines, toutes les conventions sociales, telles que la discipline, la religion, la morale. La formule de M. Pelletan : *le progrès, c'est l'accroissement de la vie*, a toujours vivement frappé M. Corbon. Dans son livre, M. Corbon, cherchant le secret du peuple, de ce peuple dont il dit : « je suis chair de sa chair, » précise l'irrésistible instinct qui le pousse à se préoccuper avant tout des intérêts généraux et lui fait saisir les aspects les plus grandioses des formidables questions soulevées par l'esprit du siècle, alors même qu'il n'en comprend pas les détails et qu'il en méconnaît les dangers. V. Hugo avait déjà dit de ce peuple : « Il a un embrassement immense... Son unique pensée est de délivrer le monde. Il ne veut pas qu'il y ait sur la terre un homme sans patrie. Il couve en lui-même avec une divination profonde ce que nous appelons aujourd'hui l'idée des nationalités. » M. Corbon explique pourquoi le peuple de Paris est encore un mystère : c'est que les savants et les ouvriers eux-mêmes professent et partagent l'opinion que la foule n'a qu'à recevoir et n'a rien à fournir en échange à la philosophie sociale. Etudiant le caractère et les tendances politiques du peuple, M. Corbon affirme que ces tendances conduiraient au désarmement général, à la paix bien garantie, à l'alliance féconde des peuples, à la restitution au travail des forces vives et des ressources innombrables que l'antagonisme actuel absorbe et annihile à mesure qu'elles se produisent. Quant aux aspirations religieuses du peuple, M. Corbon démontre que le secret de son désintéressement singulier des choses du ciel et de sa préoccupation constante des intérêts de ce monde se résout en une question de travail. Enfin, il conclut en déclarant que c'est dans l'instinct populaire qu'il faut chercher les indications nécessaires pour développer la pensée de la Révolution, « cette pensée appelée à renouveler le monde civil et religieux, à compléter l'œuvre ébauchée par le christianisme, c'est-à-dire la rédemption terrestre de tous les abaissés et de tous les opprimés d'une manière quelconque qui, repoussant l'idée décourageante de l'expiation, transforme le lieu d'exil en un domaine à exploiter, le bagne immense en un immense atelier, et, relevant l'homme de son indignité prétendue, l'élève au rôle glorieux de collaborateur de Dieu; enfin, par cela même qu'elle provoque l'homme à manifester utilement toutes les ressources de son génie, toutes les énergies de son caractère, toutes les merveilleuses facultés créatrices dont il est doué, la Révolution inaugure l'âge héroïque du travail : le secret du peuple est d'être la force instinctive qui pousse au développement du nouveau principe rédempteur. » Enfin, M. Corbon a publié dans ces dernières années un certain nombre d'articles dans le *Siècle* sur diverses questions économiques et sociales, et il vient d'entreprendre dans ce même journal une série d'études biographiques sur les hommes de 1848. Celles de Cavaignac et de Lamoricière ont déjà paru.

CORBONDIER s. m. (kor-bon-dié). Anc. mus. Sorte de cor de chasse dont on sonnait dans les réjouissances publiques.

CORBONI s. m. (kor-bo-ni). Métrol. anc. Mesure de capacité usitée en Asie et en Egypte; la même que l'hémine.

CORBONNAIS (le), ancien petit pays de France, dans le Perche, dont les lieux principaux étaient les villages de Corbon et de Mortagne-sur-Huine (Orne).

CORBOULD (Edward-Henry), aquarelliste anglais, né à Londres en 1817. Un véritable instinct de la composition, beaucoup de goût dans les développements, une certaine science de la forme, au point de vue du pittoresque surtout, et une habileté inouïe, telles sont les principales qualités qui ont valu à ce maître la vogue dont il jouit encore en Angleterre. Il avait débuté, cependant, après des études sérieuses, dans la grande peinture; car nous voyons dans les recueils anglais qu'il remporta, en 1843, à Westminster-Hall, le grand prix d'histoire de 100 livres sterling. Ce succès prématuré le poussa naturellement vers les grandes compositions, et il accepta la commande de plusieurs fresques qui décorent quelques résidences seigneuriales dont les noms nous échappent, et qui, au dire des plus bienveillants critiques anglais, méritent peu d'attention. M. Corbould lui-même paraît avoir partagé cette opinion, car il abandonna l'histoire pour se livrer entièrement à l'aquarelle. De beaux succès accueillirent son début dans cette spécialité : la *Peste de Londres en* 1344, exposée en 1851, est le premier morceau qui fit sensation. En 1852, la *Belle Rosemonde* obtint la faveur générale. Il en fut de même, en 1853, de *William d'Eynesham racontant ses hauts faits*, vaste composition d'un style très-élevé, d'une mise en scène grandiose. Enfin, en 1854, la *Destruction des idoles à Bâle* fut acclamée avec enthousiasme. Ce fut le plus beau moment de la carrière du célèbre aquarelliste. Le prince Albert, et à sa suite, tous les riches amateurs anglais l'accablèrent de commandes. On s'arrachait ses œuvres, on les couvrait d'or. C'est à ce moment que s'ouvrit la grande exposition de Paris en 1855. M. Corbould n'y fut pas aussi fêté qu'il l'espérait peut-être. Il n'obtint qu'une simple mention quand il attendait une médaille. Et pourtant, nous le reconnaissons hautement, les trois compositions de 1855 sont excellentes. Celle qui réunit, à notre avis, toutes les qualités de l'auteur et qui donne la plus haute idée de son talent, c'est la *Femme adultère*, qui appartenait déjà au prince Albert, et qui fait partie maintenant de la galerie particulière de la reine Victoria. Austère d'allure et d'une grande simplicité d'effet, cette aquarelle est d'un ton superbe, pleine de puissance et de hardiesse. Dans la seconde, très-brillante, mais peu sérieuse, se développe le finale du troisième acte du *Prophète.* La troisième, représentant le *Comte de Surrey contemplant la belle Géraldine à l'aide du miroir magique*, a droit également à nos suffrages : la figure principale en est charmante, très-pittoresque. Elle s'encadre avec goût dans des détails exquis où se révèlent une imagination vive, un esprit cultivé. Telles sont les trois œuvres qui ont fait connaître à la France le talent de M. Corbould, talent auquel nous rendons cordialement le légitime hommage qui lui est dû.

CORBRARIA VALLIS, nom latin du val de CORBIÈRES.

CORBRIDGE, paroisse et village d'Angleterre, dans le comté de Northumberland, à 24 kilomètres O. de Newcastle, sur la Tyne; 2,101 hab. Autrefois ville importante; ruines romaines.

CORBUCHE s. f. (kor-bu-che). Argot. Ulcère.

— *Corbuche-lof*, Ulcère que se donnent les mendiants pour exciter la pitié et provoquer la charité.

CORBULA s. f. (kor-bu-la). Métrol. Mesure de capacité qui était usitée en Sardaigne, et qui valait 24 lit. 5857.

CORBULAIRE s. f. (kor-bu-lè-re). Bot. Genre de plantes, de la famille des liliacées.

CORBULE s. f. (kor-bu-le — du lat *corbula*, corbeille). Moll. Genre de petites coquilles bivalves, de la famille des cardiacées, comprenant plus de cent espèces vivantes ou fossiles : *Les* CORBULES *vivent enfoncées perpendiculairement dans le sable ou la vase.* (Deshayes.)

— **Encycl.** Les *corbules* sont des mollusques acéphales, à coquille assez solide, presque trigone, bombée, un peu irrégulière, à deux valves inégales, réunies par un ligament intérieur et fort petit. L'animal est peu connu; on sait seulement que son manteau, ouvert en avant sur une très-petite partie de sa longueur, donne passage à un pied en forme de langue, et que les siphons sont très-courts, inégaux et garnis d'un double rang de papilles. Les *corbules* sont des mollusques marins qui s'enfoncent perpendiculairement, à l'aide de leur pied, dans la vase ou dans le sable. On en connaît environ cinquante espèces vivantes, dont une seule habite les mers d'Europe, et soixante-dix espèces fossiles, qui appartiennent aux terrains secondaires.

CORBULÉ, ÉE adj. (kor-bu-lé — rad. *corbule*). Moll. Qui ressemble à une corbule.

— s. f. pl. Famille formée pour les genres corbule et pandore, mais qui n'a pas été généralement admise.

CORBULON (Cnéius Domitius), général romain, né vers le commencement de l'ère chrétienne, mort en 67. Préteur sous Tibère, il reçut, sous Caligula, la surintendance des ponts et chaussées en Italie et commit dans cet emploi un grand nombre de dilapidations et d'actes de cruauté. Claude lui donna le commandement d'une armée en Germanie (47); il remporta sur les Chauques des succès éclatants, fit creuser par ses troupes un canal entre la Meuse et le Rhin, et fut chargé par Néron (54) de la guerre contre les Parthes. Il obligea par ses succès Vologèse, roi de ce peuple belliqueux, à évacuer l'Arménie, et, plus tard, lui imposa la paix ainsi qu'à son frère Tiridate. C'était un des plus grands généraux de son temps. Néron, qu'il avait servi avec une fidélité inébranlable, donna l'ordre de le mettre à mort, dans un de ces accès de folle cruauté qui lui étaient si familiers. Corbulon prévint l'exécution de cet ordre en se perçant lui-même de son épée. Il avait écrit des mémoires militaires dont il ne reste rien.

CORCELET s. m. (kor-se-lè). Forme peu usitée du mot CORSELET.

CORCELLE (Claude TIRCUY DE LA BARRE DE), homme politique français, né au château de Corcelle (Rhône) en 1768, mort en 1843. Il était sous-lieutenant de chasseurs lorsqu'il émigra en 1792. De retour en France, il vécut dans la retraite jusqu'en 1814. A cette époque, il fut nommé lieutenant-colonel des gardes nationales du Rhône pour défendre le territoire contre l'invasion étrangère, devint colonel après les Cent-Jours et tint alors contre l'ennemi jusqu'à la dernière extrémité. Cette conduite patriotique lui valut d'être poursuivi par le gouvernement des Bourbons, et arrêté à Paris comme fédéré (1815). Rendu à la liberté quelque temps après, il se vit forcé de quitter la France, se réfugia en Belgique, puis en Suède, et put enfin rentrer dans son pays en 1818. L'année suivante, les électeurs de Lyon l'envoyèrent siéger à la Chambre des députés. M. de Corcelle se signala aussitôt par l'opposition très-vive qu'il ne cessa plus de faire au gouvernement des Bourbons. Il prononça des discours remarquables par la vigueur du raisonnement et la piquante originalité du style, s'éleva contre les lois restrictives de la liberté individuelle, de la liberté de la presse, contre l'entretien des troupes suisses, etc. En 1830, il suivit la ligne de conduite de La Fayette et de Dupont de l'Eure, rentra bientôt dans les rangs de l'opposition libérale contre le gouvernement de Louis-Philippe, et se retira, en 1834, des affaires publiques.

CORCELLE (Claude-François-Philibert TIRCUY DE), homme politique français, né à Marcilly-d'Azergue (Rhône) en 1802, fils du précédent. Nommé en 1837 député par l'arrondissement de Séez dans l'Orne, il alla siéger dans les rangs des libéraux, et suivit la ligne de conduite de M. de Tocqueville, dont il partageait les idées religieuses et politiques. En 1848, les électeurs de l'Orne l'envoyèrent à la Constituante. M. de Corcelle y vota l'ensemble de la nouvelle constitution; il appuya ensuite la politique de l'Elysée, surtout en ce qui touche l'expédition de Rome. Chargé par le gouvernement d'une mission en Italie, il se rendit auprès du pape, alors à Gaëte, et à Rome, où il désavoua le traité conclu avec les triumvirs par M. de Lesseps, qui avait voulu empêcher le bombardement et la prise de cette ville, et, après que le général Oudinot fut entré dans Rome, il présida au rétablissement de l'ancien régime. Réélu à l'Assemblée législative, M. de Corcelle donna son vote à toutes les mesures proposées par la réaction; pourtant il finit par se séparer avec une partie de la majorité de la politique présidentielle. Après le coup d'Etat du 2 décembre, il rentra dans la vie privée.

CORCERON ou **CORSERON** s. m. (kor-se-ron — dimin. de l'angl. *kork*, liége). Pêch. Nom donné aux petits morceaux de liége que l'on attache aux empiles, pour que les hameçons ne touchent pas au fond, et au bord des filets, pour les faire flotter. ‖ On dit aussi FLOTTE.

CORCHORE s. m. (kor-ko-re — du gr. *korchoros*, nom d'un légume indéterminé). Bot. Genre de plantes, de la famille des tiliacées tribu des grewiées, comprenant une quarantaine d'espèces, qui croissent dans les régions tropicales. ‖ Nom vulgaire et impropre de la kerrie du Japon, arbrisseau de la famille des rosacées.

CORCIEUX, bourg de France (Vosges), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. S. de Saint-Dié; pop. aggl. 574 hab. — pop. tot. 1,600 hab. Moulins; scieries. Commerce de bestiaux, de porcs, de beurre et d'œufs.

CORCORACE s. m. (kor-ko-ra-se — contract. du lat. *corvus* et du gr. *korax*, corbeau). Ornith. Nom scientifique du genre corbicrave.